

EPREUVE

Commande n° **25180008**

Ordre n° **406349500**

Dates de parution	25/03/2024
Zones / Départements	DLTD07 (DLT 07 Ardèche)
Rubrique	Annonces légales et judiciaires - Avis - Avis administratifs - enquête publique
Code postal	07210 - CHOMERAC
Annonceur	0072354 - CHOMERAC MAIRIE
Opérateur création	LOMBARIL
Opérateur modification	



COMMUNE DE CHOMÉRAC

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la création du Centre national Michel Desbois de Pétanque et de Jeu Provençal sur la commune de Chomérac.

Par arrêté municipal n°14-2024 en date du 16 février 2024, le maire de Chomérac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la création du Centre national Michel Desbois de Pétanque et de Jeu Provençal sur la commune de Chomérac.

Par décision n°E23000177/69 du 5 janvier 2024, le Président du tribunal administratif de Lyon a désigné M. Jean CHAPPELLET en qualité de commissaire-enquêteur et Mme Mireille JOURGET en qualité de commissaire-enquêtrice suppléante.

L'enquête se déroulera à la mairie de Chomérac, **du 18 mars au 18 avril 2024 inclus**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, sauf le vendredi à 16h30.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie :

Le Jeudi 21 mars de 8h30 à 12h00

Le Vendredi 29 mars de 13h30 à 16h30

Le Mercredi 17 avril de 8h30 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la création du Centre national Michel Desbois de Pétanque et de Jeu Provençal sur la commune de Chomérac pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées :

Par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur domicilié en mairie de Chomérac, 10 rue du Bosquet.

Par courrier électronique à l'adresse suivante

enquetepublique@chomerac.fr

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de M. le Maire de Chomérac, 10 rue du Bosquet - Chomérac - 04 75 65 10 53.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

406349500

Jeudi 21 mars 2024

LA TRIBUNE

Annonces Légales

47

AVIS AU PUBLIC Commune de Chomérac

Enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la création du Centre national Michel Desbois de Pétanque et de Jeu Provençal sur la commune de Chomérac.

Par arrêté municipal n°14-2024 en date du 16 février 2024, le maire de Chomérac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la création du Centre national Michel Desbois de Pétanque et de Jeu Provençal sur la commune de Chomérac.

Par décision n° E23000177/69 du 5 janvier 2024, le Président du tribunal administratif de Lyon a désigné M. Jean CHAPPELLET en qualité de commissaire-enquêteur et Mme Mireille JOURGET en qualité de commissaire-enquêtrice suppléante.

L'enquête se déroulera à la mairie de Chomérac, du 18 mars au 18 avril 2024 inclus, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, sauf le vendredi à 16h30.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- * Le Jeudi 21 mars de 8h30 à 12h00
- * Le Vendredi 29 mars de 13h30 à 16h30
- * Le Mercredi 17 avril de 8h30 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la création du Centre national Michel Desbois de Pétanque et de Jeu Provençal sur la commune de Chomérac pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées :

- * Par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur domicilié en mairie de Chomérac, 10 rue du Bosquet.
- * Par courrier électronique à l'adresse suivante enquetepublique@chomerac.fr

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de M. le Maire de Chomérac, 10 rue du Bosquet - Chomérac - 04 75 65 10 53.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

406359100

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

CM Agro Conseil
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 60C Chemin Grosille
26740 SAVASSE
RCS ROMANS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis donné de la constitution le 18/03/2024 de la SAS, immatriculée au RCS de ROMANS :

Dénomination sociale : CM Agro Conseil

Forme : Société par actions simplifiée

Objet social : Prestation de conseils en industrie agroalimentaire dans les domaines de la productivité, sécurité, des investissements et du management ; formation en matière de sécurité et de management dans le secteur industriel

Siège social : 60C Chemin Grosille - 26740 SAVASSE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Président : M. Christophe MORIN, demeurant 60C Chemin Grosille - 26740 SAVASSE

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : les cessions d'actions de l'associé unique sont libres, en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers seront soumises à l'agrément des associés.

406416800

AVIS DE CONSTITUTION

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des actionnaires ayant le droit de vote. La société sera immatriculée au RCS de ROMANS.

Pour avis, La Présidence

406579800

Convocations

CENTRE INTERENTREPRISES DE SANTE
AU TRAVAIL DU TRICASTIN
Siège Social : Z.I. LES MALALONNES
35 RUE P. SABATIER 26700 PIERRELATTE

Les adhérents du C.I.S.T.T. sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **MARDI 16 AVRIL 2024 à 10H45** - 35 rue P. Sabatier 26700 PIERRELATTE

ORDRE DU JOUR :

Présentation du rapport administratif et financier 2023,
Projets 2024,
Questions diverses.

406539400

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes judiciaires